

**Décision du 15 décembre 2014 portant désignation des représentants du personnel
au comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président
de cour d'appel de Caen**

NOR : JUSB1430911S

Le premier président de la cour d'appel de Caen,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2011 modifié relatif à la création d'un comité technique de service déconcentré placé auprès de chaque premier président de cour d'appel ;

Vu le procès-verbal de l'élection du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de cour d'appel de Caen en date du 4 décembre 2014.

DÉCIDE

Article 1

Sont nommés représentants du personnel au sein du comité technique de service déconcentré placé auprès du premier président de la cour d'appel de Caen :

ORGANISATIONS SYNDICALES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
UNSa Services Judiciaires (Union Nationale des Syndicats Autonomes)	M. Charly LECHEVALLIER, <i>greffier au TGI de Cherbourg</i> Mme Isabelle LEJEMBLE épouse ROSE, <i>adjointe administrative au CPH de Caen</i>	Mme Maryline MOURTOUX épouse GARNIER, <i>greffière au TGI d'Alençon</i> Mme Francine BEROUL (KUROWSKI), <i>greffière en chef au TGI de Lisieux</i>
C.JUSTICE syndicat national des personnels administratifs et techniques du ministère de la justice et autres	Mme Lydie QUIRIE, <i>adjointe administrative au TGI de Caen</i>	M. Rémi HAMEL, <i>adjoint administratif au TGI de Caen</i>
SDGF - FO	Mme Isabelle BESNIER-HOUBEN, <i>greffière au CPH de Caen</i>	Mme Claude COUVREUR épouse CARAU, <i>greffière au TGI de Coutances</i>

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait, le 15 décembre 2014.

Le premier président,

Jean-Paul ROUGHOL